

ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

mairie@stdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h00 à 11h30

Pour le **bulletin de mai**
déposer les annonces en mairie
avant le vendredi 18 avril

En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des
articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations,
mercredi de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h
et samedi matin sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Loan QUIVIGER né le 14 mars

Evan, Christian, Daniel SAILLOUR né le 20 mars

Félicie, Bénédicte, Marie LANINO née le 21 mars



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de
garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le **15**, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - ☎ 02.98.20.33.40

Infirmeries : LE DISCOT Mathieu –
GUILLOU Bernard

Les soins seront faits uniquement au domicile des
patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19,
appelez-nous pour prendre rendez-vous.



INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2025 – LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 mars 2025, à 19 h, en mairie sous la Présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire. Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour l'ensemble des points à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2024
2. Approbation du Compte Financier Unique 2024
3. Affectation du résultat 2024
4. Taux de fiscalité directe locale
5. Budget Primitif 2025
6. DETR : changement de la chaudière à gaz de la salle socio-culturelle par une chaudière à pellets avec réseau de chaleur
7. AMO voirie 2025
8. Adhésion au dispositif de regroupement des Certificats d'Economies d'Energie pour le Programme CEE coup de pouce « chauffage des bâtiments résidentiels, collectifs et tertiaires » - SDEF
9. Vente terrain rue Hervé de Guébriant
10. Cession de la parcelle abritant le pylône
11. Garantie de prêt à l'OGEC de l'école Sainte-Marie pour la réalisation de travaux de rénovation et de mise en accessibilité
12. Groupements de commandes
13. Transport à la demande : encaissement de recettes pour compte de tiers
14. Modification du tableau des emplois
15. Autorisations d'absences au titre d'événements familiaux accordées aux agents de la collectivité
16. Livret d'accueil des agents communaux

ANIMATION AU JARDIN PARTAGE – TROC'PLANTS – 26 AVRIL 2025



La commission "Jardin Partagé" vous invite
au niveau du **city** à un moment convivial

le samedi 26 avril 2025

de 9h00 à 12h00.

Vous avez des plants en trop, des graines
récoltées dans votre jardin ou des boutures
à échanger ?

Profitez de cette belle occasion pour
troquer, enrichir votre jardin et partager vos
astuces avec d'autres passionnés.

C'est aussi l'opportunité idéale pour
découvrir ce lieu vivant et entretenu avec
soin par des bénévoles, les équipes
enseignantes, les animateurs et les enfants
des écoles et du centre aéré.

AIDE AUX DEVOIRS – MISE EN PLACE



Les bénévoles se sont rendus à la
garderie pour discuter avec le
personnel, les enfants et préparer
la mise en place de l'aide aux
devoirs, qui commencera le lundi
31 mars. Un grand merci pour leur
engagement dans ce projet. Les
personnes souhaitant rejoindre
l'équipe peuvent contacter la
mairie.

CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - ☎ 02.98.20.22.71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine
EVEN Aymeric – GHORAYEB Zeina
☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

DOLOU Catherine - ☎ 06.78.43.30.52

contact@catherinedolou.fr

Accompagnement en individuel et en groupe

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ÉLOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2025

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

AVRIL 2025

RECYCLABLES : 03 - 17

ORDURES MÉNAGÈRES : 10 - 24

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr



PETITES ANNONCES

PHOTOGRAPHE – ST-DIVY

Je suis ravie de vous annoncer la création de mon entreprise, **ETHYA PHOTOGRAPHIE**, spécialisée dans la **photographie de grossesse, nouveau-né, bébé et famille**.

Que ce soit dans mon home studio chaleureux à St-Divy ou en pleine nature, je serai créée une atmosphère détendue et conviviale pour que vous vous sentiez à l'aise et que vos émotions transparaissent sur les photos.

Mon objectif est de vous offrir des souvenirs authentiques et intemporels.

N'hésitez pas à visiter mon site web pour découvrir mon travail et à me contacter pour discuter de vos projets. Ensemble, créons des images qui racontent votre histoire !

Instagram : ethya_photographie

Site internet : www.ethya-photographie.com

➤ Recherche personne **pour entretien jardin**, potager, haies, verger, petits bricolages – Paiement CESU – 06.30.68.45.90

➤ Jeune fille sérieuse propose ses services pour **garde d'animaux** sur Saint-Divy.
Contacter le ☎ 06.69.53.05.14



INFOS UTILES

INCIVILITES



Des feux d'artifice ont été tirés dans le nouveau cimetière, du côté du jardin du souvenir. Pour y parvenir, les individus ont plié le grillage récemment installé. Ces actes de vandalisme sont inacceptables, d'autant plus dans un lieu de recueillement. Les habitants de la commune ne devraient pas avoir à subir le bruit de ces pétards, qui ne divertissent qu'une minorité de personnes !

Les tirs de feux d'artifice sont soumis à une réglementation ! De plus, les dégradations de biens publics peuvent entraîner des amendes et des plaintes auprès de la gendarmerie.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en avril 2009

Les filles et les garçons sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents**, d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Arrêté préfectoral du 01/03/2012 :

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils et d'appareils bruyants, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont **autorisés** qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

TAILLE DE HAIES, ATTENTION AUX DATES !

La saison de nidification a commencé. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité, **recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.

Si la réglementation concerne en premier lieu les agriculteurs, il reste évident que la destruction et/ou l'entretien de haies (par exemple dans un jardin), en pleine période de reproduction, est particulièrement néfaste pour la faune sauvage.

Les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité. Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées. Elles sont aussi des brises vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

JE PROMENE MON CHIEN EN LAISSE !

Art.R.622-2 du Code Pénal : Pour la sécurité de tous, personnes et animaux, nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse lors de la promenade sur la voie publique et dans les espaces publics (y compris les espaces naturels). Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné par une contravention d'un montant de 150 €.

Art. R.541-76-1 du Code de l'Environnement et R.634-2 du Code Pénal :

Nous vous rappelons également qu'il appartient à chaque propriétaire de ramasser immédiatement les déjections de son animal sur le domaine public communal. Les déjections sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics (ex : terrains de foot) les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Le contrevenant encourt une amende d'un montant de 450 €.

CHIENS DE CATAGORIE 2 : MUSELIERE OBLIGATOIRE

Les chiens de catégorie 2 (Rottweiler, American Staffordshire Terrier, Tosa) doivent être muselés et tenus en laisse dans les lieux publics (article L.211-16 du Code rural). Le non-respect de cette règle expose le propriétaire à une amende. Cette règle vise à prévenir des accidents et permet d'éviter tout risque inutile.



VIE ASSOCIATIVE

TENNIS DE TABLE – STAGE MULTISPORTS DU 14 AU 16/04/2025

La journée se déroulera de 10h à 17h.

Pour s'inscrire envoyer un message au 06.72.57.02.70 ou entraîneur.sdtt@gmail.com "

**STAGE
MULTISPORTS**

ENCADRÉ PAR QUENTIN MORVAN
DIPLOMÉ BPJEPS ACTIVITÉ POUR
TOUS

**Lundi 14
Mardi 15
Mercredi 16
Avril**

AGE : 6 À 15 ANS
HORAIRES : DE 10H À 17H
TARIF : 20 EUROS LA JOURNÉE
POSSIBILITÉ DE VENIR SUR UNE DEMI JOURNÉE
PENSEZ À PRENDRE UN PIQUE-NIQUE

*Saint-Divy Sport
Tennis de Table*

INSCRIPTIONS : ENTRAINEUR.SDSTT@GMAIL.COM OU
AU NUMÉRO SUIVANT 06 72 57 02 70

ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise **une collecte de journaux** le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 26 avril 2025**.

ANIMATION JEUNESSE PROGRAMME VACANCES DE PRINTEMPS

ANIMATION JEUNESSE
11-15 ANS
à partir du collège

**PROGRAMME
VACANCES DE PRINTEMPS
DU 14 AU 18 AVRIL**

MARDI 15/04
SEJOUR D'ETE
VIENS PRÉPARER TON
SÉJOUR D'ÉTÉ!
Action d'autofinancement
de vente
14h00-16h00
RDV au city

MERCREDI 16/04
CONCOUR DU MEILLEUR APERO*
Cuisine de 15h00- 18h00
Dégustation à 19h00
RDV à la cantine
*2€ sera facturé en supplément

JEUDI 17/04
SOIRÉE DES ILES 11-14 ANS A GOUESNOU*
Repas et déplacement compris
18h45-22h30 RDV à la maison des Bruyères
*3€ sera facturé en supplément

Inscriptions sur les réseaux, par mail ou sms
06 77 14 95 50 saint-divy.jeunesse@epal.asso.fr

*Soirée des îles
Dance
Soirée des îles
Dance*

Divy Animation Jeunesse
Ti ar Yaouankiz

epal ASSOCIATION
Alliance Epal
Caf du Finistère

ENERGENCE- BAISSÉ DES TARIFS REGLEMENTES DE VENTE D'ELECTRICITE

Le Tarif Réglementé de Vente de l'électricité (TRVe), autrement appelé « tarif bleu », commercialisé uniquement par EDF, a bénéficié d'une baisse moyenne d'environ 15% au 1er février 2025.



Deux types de contrats permettent de bénéficier de cette baisse : le contrat « tarif bleu », commercialisé par EDF et les contrats proposés par les fournisseurs alternatifs dont le prix du kWh est indexé au TRVe. Ces derniers bénéficient également de la baisse du tarif de manière automatique. Plus d'infos sur www.energence.bzh

PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS- ACHETEZ UN COMPOSTEUR

PAYS LANDERNEAU
DAOULAS

**Achetez
un composteur
lors des permanences
près de chez vous**
Uniquement sur réservation

Composteur bois 300L : 22€
(Larg. : 66 cm / haut. : 80 cm / long. : 76 cm)

Composteur bois 600L : 27€
(Larg. : 90 cm / haut. : 82 cm / long. : 100 cm)

Réservez en flashant le QR Code :
ou sur www.pays-landerneau-daoulas.fr

Permanence à Saint-Divy le mardi 29/04 de 14h50 à 16h50 en mairie
Contact service environnement : 02-98-21-34-49

MESSAGE D'ALERTE DE LA GENDARMERIE DU FINISTERE SPOOFING/ARNAQUE AUX FAUX CONSEILLERS BANCAIRES

Depuis quelques semaines, des cyber-malfaiteurs agissent en effectuant des démarches téléphoniques abusifs – « SPOOFING » ou « faux conseillers bancaires ».

RAPPEL : 4 « règles d'or » de prudence

Ne cliquez **jamais** sur le lien, ni les pièces jointes transmis par SMS ou courriel,

Ne rappelez **jamais** directement le n° utilisé par ce correspondant indélicat

Votre conseiller bancaire, les policiers ou les gendarmes ne vous demanderont **jamais** par téléphone vos coordonnées bancaires, vos codes d'accès, etc

Au moindre doute, contactez vous-même votre conseiller habituel et signaler la pratique sur 17CYBER : 1 <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/page/17cyber-mon-assistance-en-ligne>

En cas de doute : 1 réflexe : Faites le 17



PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – CAFE DES AIDANTS

Le café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès de 14h à 16h – gratuit – sans inscription.

Le 1er jeudi du mois à Landerneau – Bar lounge Two the Moon – 2 place du Bois Noir – Le thème du mois d'avril est « *Comment se parler, se dire les choses ?* »



VIE ASSOCIATIVE

CHASSE A L'ŒUF DE PAQUES AVEC ANIM'ST-DIVY !



Anim'St-Divy invite tous les petits gourmands à sa désormais **traditionnelle chasse à l'œuf** le **lundi de Pâques**, 21 avril, de 10h à 12h, face à la salle du Valy Lédan.

Venez partager un moment convivial et sportif en famille et repartez avec une délicieuse surprise !
Inscription obligatoire par SMS au 06 27 69 40 00 – Tarif : 4 € par enfant. Nous vous attendons nombreux pour cette matinée pleine de joie et de gourmandise. A très vite.



DIVERS

LA COMMUNE RECRUTE

LA COMMUNE RECRUTE UN **AGENT TECHNIQUE**.
 Pour plus de détails voir sur le site internet de la commune : www.saint-divy.fr rubrique « offre d'emploi du territoire »

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS RECRUTE

La CAPLD **recrute des saisonniers** pour la période estivale. (voir l'annonce sur le site de la commune)
 Merci de déposer votre candidature (lettre de motivation, CV, fiche de renseignement complétée) sur le site internet de la CAPLD <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/offres-emploi-ou-de-stage>

Ou par mail à l'adresse rh@capld.bzh pour le **14 avril 2025**

Pour tout renseignement complémentaire : 02.98.85.43.16

AGIP – LIVRE EN VENTE EN MAIRIE

En vente en Mairie au prix de 10 € - paiement par chèque à l'ordre de l'AGIP ou en espèces



NOUVELLE ENTREPRISE A SAINT-DIVY

ALZ MULTISERVICES
 ENTRETIEN DE PELOUSE | TAILLE DE HAIES | DÉBROUSSAILLAGE

06 86 86 33 07
alzmultiservices29@gmail.com
 Facebook : ALZ Multiservices

Saint-Divy et alentours

SAINT-DIVY SERVICES À LA PERSONNE
 Entreprise agréée Services à la personne

ALZ MULTISERVICES
 ENTRETIEN DE PELOUSE | TAILLE DE HAIES | DÉBROUSSAILLAGE

VIE PAROISSIALE

- Dimanche 13 avril fête des Rameaux messe à 10 h 30 à La Forest-Landerneau
- Dimanche 20 avril Pâques messe à 10 h 30 à La Forest-Landerneau

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte le **mercredi** et le **samedi** de **10h** à 12h et le **jeudi** de **16h30** à 18h30

MARCHE AVEC NOUS

06/04 : Landerneau
 13/04 : Plouider

L 21/04 : Kerlouan
 27/04 : St-Urbain (départ à 11h30)



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



Théâtre

Avec la troupe de théâtre « Ar Vrobagan », nous avons préparé une représentation théâtrale qui concerne l'ensemble des classes de l'école, de la maternelle au CM2. Le thème commun pour

ces pièces de théâtre est le conte. Les classes bilingues ont présenté des pièces de théâtre en langue bretonne. La représentation a eu lieu le **vendredi 21 mars** à la salle Valy Lédan de Saint-Divy.



Bibliothèque municipale de Saint-Divy

Comme tous les mois, les élèves de l'école Jean de La Fontaine ont pu profiter de la bibliothèque de Saint-Divy. Ce



mois-ci, nous avons découvert **une histoire contée** en Kamishibai « Mission catiche ! ».



Nous avons pu également emprunter de nouveaux livres que nous découvrirons en classe. Nous en profitons pour remercier les bénévoles pour leur investissement.

Dans le cadre de leur **parcours santé**, les **élèves de la classe de CM1-CM2** de l'école Jean de la

Fontaine ont accueilli une orthophoniste.

Elle leur a parlé du fonctionnement du cerveau lors des processus de lecture et d'apprentissage, de la façon dont les connexions entre les neurones se renforcent à chaque fois que les mêmes "chemins" sont empruntés.

Elle leur a également présenté des fonctionnements différents qui peuvent ralentir ou gêner certains élèves dans leurs apprentissages : troubles dys, déficit d'attention... Ces élèves ont besoin d'aides ou d'outils spécifiques et le fait de connaître leurs besoins permet d'accepter ces différences et de développer l'entraide entre les enfants.

ECOLE SAINTE-MARIE



Rentrée 2025/2026, les inscriptions sont ouvertes.

Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 20 20 97. L'équipe éducative se tient disponible pour tout renseignement et visite de l'établissement.

Cycle d'acrosport

Durant cette période mars-avril, Emmanuelle Coupé, animatrice UGSEL, vient faire découvrir l'acrosport à tous les élèves de l'école.

Au programme de cette première séance : un échauffement dynamique, comprendre comment devenir un socle solide, chercher des appuis différents, oser s'exprimer avec son corps, et coopérer. C'était une vraie réussite ! Nous avons tous hâte aux prochains lundis pour progresser !

